



Organisation de l'aviation civile internationale

Tél. : +1 514-954-8220/8221 Site web : [www.icao.int](http://www.icao.int)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OACI

PIO 14/11

### L'IATA, L'OACI ET L'IFALPA ANNONCENT CONJOINTEMENT LA PUBLICATION DU GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DES FRMS POUR LES EXPLOITANTS

**MONTREAL, le 18 juillet 2011** — L'Association du transport aérien international (IATA), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA) ont annoncé aujourd'hui la publication du Guide de mise en œuvre des systèmes de gestion des risques de fatigue (FRMS) à l'intention des exploitants d'aéronefs commerciaux.

Les FRMS constituent une méthode fondée sur des principes scientifiques visant à permettre aux exploitants de gérer les risques liés à la fatigue particuliers à leurs types d'exploitation et à leur contexte. Ils offrent une solution de rechange viable aux règles prescriptives habituelles concernant les durées de vol et de service. Les progrès de la science ont permis de mieux comprendre la corrélation entre fatigue et rendement ainsi que les méthodes d'atténuation de la fatigue. Le Guide de mise en œuvre des FRMS recourt à ces progrès pour renforcer la sécurité des vols à un moment où la fatigue est de plus en plus citée comme facteur contribuant aux accidents.

Nancy Graham, Directrice de la navigation aérienne à l'OACI, a déclaré que « la sécurité est la priorité numéro un de l'aviation et nous partageons tous la responsabilité de protéger la vie des passagers et des membres d'équipage. Le processus collaboratif consistant à élaborer des orientations FRMS est un exemple parfait de ce que nous pouvons réaliser lorsque nous nous engageons à trouver et à mettre en œuvre une solution commune. »

L'IATA, l'OACI et l'IFALPA ont collaboré à l'élaboration d'un Guide de mise en œuvre des FRMS destiné aux exploitants conforme aux indications spécifiques des régulateurs. Le Guide contient des informations précieuses concernant la méthodologie et le cadre de mise en œuvre d'un programme efficace de gestion des risques de fatigue ainsi qu'une explication des pratiques scientifiques qui le sous-tendent.

« Les FRMS renforcent la sécurité de manière scientifique et en tenant compte des réalités opérationnelles et de l'expérience acquise à ce jour. Ce Guide de mise en œuvre place désormais les responsables de la réglementation, les pilotes et l'industrie sur un pied d'égalité lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité des opérations grâce à un rendement optimal des équipages », a dit Guenther Matschnigg, Vice-Président principal de l'IATA chargé de la sécurité, des opérations et de l'infrastructure.

« La valeur de ce document tient au fait que les pilotes, les régulateurs et les exploitants se sont tous entendus sur une approche commune face à la question complexe de la fatigue. Je suis enthousiaste car ce n'est là que le commencement d'une relation progressive et productive avec nos partenaires de l'industrie concernant cette question importante », a conclu M. Don Wykoff, Président de l'IFALPA.

À l'appui de cette coopération et pour faciliter encore la compréhension et la mise en œuvre, l'IATA, l'OACI et l'IFALPA joignent leurs forces pour donner des ateliers d'information sur les FRMS partout dans le monde afin de décrire le contexte des spécifications FRMS dans la perspective de chacune des parties prenantes – régulateurs, exploitants et pilotes.

Le Conseil de l'OACI a récemment adopté des normes internationales sur les FRMS afin de garantir leur mise en œuvre cohérente par les exploitants et leur supervision par les régulateurs.



**L'IATA, l'OACI et l'IFALPA ont collaboré à l'élaboration d'un Guide de mise en œuvre des FRMS destiné aux exploitants d'aéronefs commerciaux. De gauche à droite : Guenther Matschnigg, Vice-Président principal de l'IATA chargé de la sécurité, des opérations et de l'infrastructure, Nancy Graham, Directrice de la navigation aérienne à l'OACI, et Don Wykoff, Président de l'IFALPA.**

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 190 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.